



# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

 **Participez à un projet innovant sur la culture du peuplier en agroforesterie !**

L'**Association Française d'Agroforesterie**, en partenariat avec **Cargill**, vous propose de participer à un projet expérimental visant à tester différentes modalités d'implantation du peuplier au sein de parcelles de grandes cultures.

**Vous êtes agriculteur.trice en système grandes cultures en France métropolitaine ?**

Vous souhaitez **tester la culture du peuplier en agroforesterie** ?

Vous êtes prêt à accepter **une expérimentation au champ** ?

**Manifestez-vous** dès maintenant pour intégrer ce **projet national** !



## **Contexte**

Aujourd'hui, **la filière populicole fait face à un risque de pénurie de matière première** lié à l'augmentation de la demande et à la baisse du rythme des replantations depuis une vingtaine d'années.

Le peuplier est une essence très utilisée notamment pour :

- **La fabrication d'emballages légers, contreplaqués, palettes et caisseries.**
- **Des usages en bois énergie, pâte à papier, ou panneaux de fibres pour les bois de moindre qualité.**

Le peuplier est donc une essence prisée par l'industrie du bois, bien valorisée sur le marché dont on peut raisonnablement espérer un prix de vente d'**au moins 50 €/m<sup>3</sup> acheté sur pied**.

Avec sa **croissance rapide**, sa **faible surface d'encombrement** et son **cycle de production court (15-20 ans)**, le peuplier est parfaitement adapté à un usage en agroforesterie (cultures en allées) où il pourrait rendre de nombreux services agroécologiques, agronomiques et environnementaux (atténuation des aléas climatiques, optimisation de la ressource en eau à l'échelle de la parcelle, stabilisation de la structure du sol, développement de la biodiversité, etc.).



## Présentation du projet

Le **projet Peuplera**, porté par l'**Association Française d'Agroforesterie**, vous offre une occasion de participer au développement de modèles de cultures innovants, agroécologiques et rémunérateurs.

En participant, vous bénéficierez :

- **Du financement intégral de l'implantation et de l'entretien de peupliers sur vos parcelles.**
- **Du produit de la vente des bois récoltés** au terme du projet (15 ans environ).
- **D'un accompagnement technique par des experts**, pour optimiser l'intégration des arbres sur votre exploitation.

En contrepartie, vous devrez vous engager à :

- **Permettre le suivi des plantations tout au long de leur cycle de vie** (faciliter l'accès des opérateurs techniques aux parcelles).
- **Respecter les recommandations techniques** formulées par l'Association Française d'Agroforesterie.
- **Participer à la veille technique sur vos parcelles, tout au long du projet.**

**Principe du conventionnement** : Vous restez propriétaire (ou locataire) des terres et des bois, mais déléguez leur gestion à un opérateur sélectionné.



## Présentation du projet

### Ce que nous planterons chez vous

Nous installerons 2 à 3 modèles d'alignements expérimentaux de peupliers. Chaque modèle sera composé d'environ 6 lignes de 28 peupliers chacune.

Deux configurations de plantation sont possibles :

- Simple rang : peupliers espacés de 3,5 m ou 7 m sur la ligne ;
- Double rang : deux rangs parallèles distants de 3,5 m, avec des peupliers espacés de 7 m en quinconce.

### Ce qui est adaptable

- La largeur des bandes cultivées entre les lignes, selon vos équipements agricoles ;
- La longueur des lignes, pour épouser la forme réelle de vos parcelles ;
- Le nombre de lignes (moins de 6 si la parcelle est trop étroite pour le dispositif complet).

### Ce qui doit être respecté

Les espacements sur le rang (3,5 m ou 7 m selon le modèle) sont des paramètres expérimentaux à conserver.

### Tailles de parcelles recherchées

Les dimensions exactes des modèles seront **ajustées au cas par cas**, en fonction des parcelles disponibles et de la largeur de vos matériels agricoles.

À titre indicatif, voici les ordres de grandeur des surfaces occupées par les modèles expérimentaux pour des matériels agricoles de 24 ou 36 m de large :

Configuration du matériel	Largeur de parcelle (ordre de grandeur)	Longueur minimale indicative
Écartement 24 m	~ 180 à 200 m	~ 150 à 250 m
Écartement 36 m	~ 260 à 280 m	~ 170 à 270 m



## Suis-je éligible ? Répondez aux questions suivantes

- Suis-je agriculteur en système grandes cultures ?
- Suis-je prêt à m'engager dans un projet expérimental national pour les 15 à 20 prochaines années ?
- Les parcelles proposées sont-elles planes avec un bon approvisionnement naturel en eau ? (Un diagnostic technique sera réalisé pour valider ce point)
- Les parcelles peuvent-elles être travaillées dans l'axe Nord-Sud (ou proche) ?
- J'accepte d'assumer des contraintes sur mon itinéraire technique liées à la mise en place de l'atelier de production de bois (conduite des peupliers) ?

Si vous répondez par l'affirmative à l'ensemble des questions ci-dessus, alors vous pouvez nous envoyer votre candidature !

## Comment candidater ?

Envoyez votre candidature dès maintenant via le lien suivant :



<https://forms.monday.com/forms/89486f8e5e93848ce96de8bb67e10b5e?r=use1>

**Contact :** Esther Mousny - esther.mousny@agroforesterie.fr - 07 45 06 51 75

### Dates clés :

**Clôture des candidatures : 31 septembre 2026**

**Saison de plantation : automne-hiver 2026/2027**

